Harmonisation des remontes

sur Belle Etoile

A la demande des salariés de la centrale thermique, **la CFDT** avait mis à l'ordre du jour de l'agenda social l'harmonisation des remontes de la Centrale Thermique.

Lors de cette négociation la direction a accepté notre proposition, ce qui a permis de trouver un accord qui ramène la Centrale Thermique à faire le même nombre de remonte que les ateliers d'Hexapol et Technyl .

Ce que nous trouvons tout à fait normal car si les 3 ateliers font partie de la même entreprise il n'y a pas de raison de faire de différences.

Les RTT qui compensaient le nombre de jours travaillés seront supprimés. Ce nouveau roulement prend effet à partir de janvier 2022 et pour un essai d'une année.

Nous nous remettrons autour de la table en septembre 2022, pour faire le bilan de cette année test. A l'issue, nous demanderons un accord qui englobera les remontes, la note de service pour les numéros 2 (remplaçant chef de quart).

La CFDT demande également la mise en place d'un parcours de carrière identique à celui d'Hexapol et Technyl, afin que chaque nouveau salarié puisse se projeter sur sa carrière.